

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2010

L'an deux mille dix le 31 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Geniès-Bellevue s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Emile CABROL, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames CHÊNE, GENAILLE, LAPORTE, MELCHIOR, MONNEREAU, REGIS, ROCA, Messieurs ANDREU, DAVID, FEDOU, FOURNIER, GUSTAVE, IZART, MALET, MAZEAU, MEDINA, OTAL, VALLARD.

Madame GENAILLE donne lecture du compte rendu de la séance du 10 février 2010; ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Madame REGIS est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose l'ordre du jour suivant :

- Agenda 21 : démarches et projets
- Tirage au sort des jurés d'assises
- Modification du prix d'acquisition d'un bien immobilier
- Budget Primitif de la Commune
- Vote des taux d'imposition
- Budget Primitif du service de l'Assainissement
- Demande de versement anticipé du Fond de Compensation pour la TVA
- Achat de matériel appartenant à l'Association de l'Olivier
- Approbation du changement d'adresse du SITROM
- Renouvellement d'un poste d'Adjoint technique
- Questions diverses

### 1/ AGENDA 21 : DEMARCHE ET PROJETS

Madame REGIS rappelle la démarche globale de développement durable que le Conseil Municipal a validé en 2007 et qui a conduit la municipalité à demander la reconnaissance AGENDA 21 de projets territoriaux auprès du Ministère de l'Ecologie.

Le Conseil Municipal doit se positionner pour les projets futurs : Voulons-nous une commune innovante et ambitieuse en matière de développement durable ? La commune en a-t-elle les moyens ? Sommes-nous prêts à mettre le prix lorsque cela est nécessaire, ou continue-t-on à faire des petites actions au quotidien ?

A quelle étape en sommes-nous ?

Nous devons définir les priorités qui guideront les choix futurs dans cette période incertaine quant aux financements des communes.

Dans l'immédiat la municipalité décide :

- de prévoir un diagnostic énergétique lors de chaque rénovation ou construction de bâtiments.
- de maîtriser ses dépenses d'énergie, dans les bâtiments existants par l'éducation et la sensibilisation aux économies de chauffage et d'éclairage.
- de préserver l'environnement
- de faire une communication municipale, plus orientée développement durable en sensibilisant tous les habitants, pour faire évoluer les comportements.

Le conseil municipal donne son approbation.

## 2/ TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR 2011

Ont été tirés au sort sur les listes électorales communales:

- Mademoiselle VÉRA Stéphanie, Karine, demeurant 20 chemin des Mottes
- Madame GOXE Noélie, Maria, épouse CRAMAUSSEL, demeurant 12 Chemin des Bordettes
- Monsieur PAIN Philippe Henri Antoine, demeurant 26 rue Victor Hugo
- Monsieur LACOURT Lucien Alphonse, demeurant 28 avenue Bellevue
- Madame ORGBIN Marie-Christilla Aurélie épouse RIVES, demeurant 34 rue de la Treille
- Monsieur GARELLI Romain, demeurant 33 chemin des Mottes

## 3/ MODIFICATION DU PRIX D'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait approuvé lors de sa dernière séance l'acquisition de l'immeuble de Monsieur de LAGARRIGUE pour un prix, de 120 000 €

Le Service des Domaines ayant évalué le bien à 160 000 €, le propriétaire a modifié sa proposition. C'est pourquoi, il conviendrait d'autoriser l'achat à ce nouveau montant.

Le Conseil donne son accord par 18 voix pour et un vote contre (Mr Otal).

## 4/ BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

La lecture des propositions de Monsieur le Maire pour le budget 2010 de la commune se résume à :

<b>Dépenses et Recettes Section de Fonctionnement</b>	<b>1 366 895,00 €</b>
<b>Dépenses et Recettes Section d'Investissement</b>	<b>1 036 889,49 €</b>
<b>Total Général de l'exercice</b>	<b>2 403 784,49 €</b>

<b>a) <u>Dépenses de l'exercice - Fonctionnement</u></b>	<b>1 366 895,00 €</b>
• Chapitre 011 - Charges à caractère général	363 950,00 €
• Chapitre 012 - Charges de personnel	710 900,00 €
• Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	22 600,00 €
• Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	239 895,00 €
• Chapitre 66 - Charges financières	29 550,00 €
<b>b) <u>Recettes de l'exercice - Fonctionnement</u></b>	<b>1 366 895,00 €</b>
• Chapitre 013 – Atténuations de charges	50 200,00 €
• Chapitre 70 - Produits des services	221 200,00 €
• Chapitre 73 - Impôts et taxes	727 522,00 €
• Chapitre 74 - Dotations et participations	360 610,00 €
• Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	4 263,00 €
• Chapitre 77 – Produits exceptionnels	3 100,00 €
<b>c) <u>Dépenses de l'exercice - Investissement</u></b>	<b>1 036 889,49 €</b>
Dépenses d'Équipement individualisées en opérations (Ecoles, bâtiments divers, voirie, complexe sportif, mairie, environnement, maison des associations, achat d'un immeuble)	956 100,00 €
Remboursement d'emprunt – Dettes	80 789,49 €

<b>d) Recettes de l'exercice - Investissement</b>		<b>1 036 889,49 €</b>
Solde d'exécution d'investissement reporté	377 921,68 €	
Virement de la section de fonctionnement		22 600,00 €
FCTVA – TLE	25 300,00 €	
Excédent de fonctionnement	133 267,81 €	
Subventions	307 800,00 €	
Emprunt	170 000,00 €	

➤ *Le budget 2010 de la commune est adopté à l'unanimité.*

## 5/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Pour équilibrer le Budget 2010 de la Commune, le Produit Fiscal doit s'élever à la somme de 632 596 €, ce qui nécessite une augmentation des taux de 1,50%.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le montant des taux à :

Taxe d'habitation	<b>11,86 %</b>
Taxe Foncier Bâti	<b>13,85 %</b>
Taxe Foncier Non Bâti	<b>122,75 %.</b>

## 6/ BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

<b>a) Dépenses d'exploitation</b>		<b>157 299.02 €</b>
Charges à caractère général	71 637.02 €	
Autres charges de gestion courante	1 000.00 €	
Charges financières	22 500.00 €	
Opération d'ordre	62 162.00 €	
<b>b) Recettes d'exploitation</b>		<b>157 299.02 €</b>
Ventes produits (TRE, redevance)	82 300.00 €	
Subvention d'exploitation	1 900.00 €	
Résultat reporté de 2008	57 949.02 €	
Opération d'ordre	15 150.00 €	
<b>c) Dépenses d'investissement</b>		<b>490 451.18 €</b>
Opérations d'équipement	444 190.00 €	
(station d'épuration, réseaux divers)		
Remboursement d'emprunts	31 111.18 €	
Opération d'ordre	15 150.00 €	
<b>d) Recettes d'investissement</b>		<b>490 451.18 €</b>
Subventions	43 200.00 €	
FCTVA	11 600.00 €	
Opération d'ordre	62 162.00 €	
Solde d'exécution reporté	373 489.18 €	

➤ *Le Budget 2010 du service de l'Assainissement est adopté à l'unanimité.*

## 7/ DEMANDE DE VERSEMENT ANTICIPE DU FOND DE COMPENSATION POUR LA TVA

Monsieur MAZEAU explique le dispositif mis en place par le plan de relance de l'économie, qui permet aux communes de percevoir par anticipation les attributions du FCTVA et ainsi d'éviter les deux ans de décalage entre la dépense et la récupération de la TVA.

Pour cela, la commune doit s'engager à un montant de dépenses en 2010 supérieur à la moyenne des dépenses d'investissement réalisées en 2005, 2006, 2007, et 2008 soit 718 539 €  
Compte-tenu des programmes d'investissement prévus pour l'année, ce montant devrait être dépassé. La commune fera la demande auprès des services préfectoraux afin de bénéficier de ce dispositif et une convention sera établie. L'attribution du FCTVA deviendra pérenne si la commune respecte son engagement au regard des montants déclarés.

*Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention.*

## **8/ ACHAT DE MATERIEL A L'ASSOCIATION DE L'OLIVIER**

Monsieur le Maire explique au Conseil que l'Association de l'Olivier a cessé son activité d'entretien des jardins. Elle propose à la commune d'acquérir le matériel dont elle n'a plus l'utilité pour un montant de 2 000 €. Ce matériel comprend entre autres : un motoculteur, une remorque, une tondeuse, des taille-haies, diverses échelles et divers outils de jardinage.

*Accord du Conseil Municipal par 18 voix pour et une abstention (Mme CHENE)*

## **9/ APPROBATION DU CHANGEMENT D'ADRESSE DU SITROM**

Monsieur MAZEAU explique au Conseil qu'en raison de l'adhésion de certaines communes, dont L'UNION, à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, le siège du Syndicat Intercommunal de Traitement et de Ramassage des Ordures Ménagères se trouve désormais à MONTBERON. Les statuts du Syndicat prévoient l'accord des communes membres.

*Le Conseil Municipal approuve cette modification*

## **10/ RENOUELEMENT D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE**

Renouvellement pour 6 mois du poste de l'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe en poste au Restaurant Scolaire pour 28 heures hebdomadaires.

## **11/ QUESTIONS DIVERSES**

### **Installation d'une antenne GPS**

Monsieur DAVID fait part d'une demande émanant de la société GEODATA pour l'installation, dans la Maison des Associations, d'une station GPS avec une antenne sur le toit similaire à une antenne Télé. Cette installation ne provoque aucune nuisance.

Il suffit de fournir une alimentation secteur. La société s'engage à verser une compensation financière d'environ 300 € par an et de mettre gracieusement à notre disposition sa connexion ADSL.

### **Compte rendu des Conseils d'Ecoles**

#### **- Maternelle :**

Monsieur GUSTAVE indique que les échanges sont positifs.

Il a été demandé de revoir le revêtement de la cour détérioré par les racines des arbres.

#### **- Primaire:**

Il a été reproché que lors des intempéries, la cour n'est pas dégagée avant l'arrivée des enfants et que le petit préau a un carrelage glissant.

Il a été demandé le remplacement du matériel informatique, 8 à 13 ordinateurs seraient nécessaires avec aménagement d'une nouvelle salle informatique.

**Restaurant Scolaire**

Monsieur ANDREU rappelle qu'il y a depuis janvier un nouveau traiteur et que les enfants semblent être satisfaits.

Il y a eu acquisition de ravers en porcelaine pour les entrées et les desserts pour éviter l'utilisation de contenants en plastique.

L'achat d'une fontaine à eau et de carafes est prévu, pour remplacer l'eau minérale en bouteilles.

**Parcours du Cœur**

Madame CHÊNE présente le projet intercommunal. Cette journée de sensibilisation aux maladies cardiovasculaires se déroulera à Pechbonnieu le 25 avril. Mesdames REGIS et ROCA, et Monsieur DAVID y participent également.

**Festi bout'chou**

Monsieur DAVID rappelle que cette animation se déroulera le dimanche 9 mai. Une dizaine de conseillers sont nécessaires pour tenir la billetterie.

**Agenda 21 du PAYS TOLOSAN**

Monsieur FEDOU fait part de l'ouverture du mois de l'agenda 21 du Pays Tolosan, le 7 avril au cinéma de Saint Geniès.

**CARNAVAL**

Monsieur FOURNIER rapporte qu'il s'est déroulé le 27 mars, malgré le mauvais temps.

Pendant la soirée, il a été récolté 548 € pour les enfants d'Haïti.

Par manque de participation des associations, en général, il risque de ne pas y avoir de défilé l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée